

secrétaire général M. Sèndres et pour trésorier général M. Géo Delvaille.

Moyennant une cotisation mensuelle de 25 centimes (environ un sou par semaine), le pain est fourni pendant la maladie du chef de famille à raison d'une livre par jour et par membre de la famille.

Section d'éducation sociale de la rue Tourtille, à Paris

La Société d'enseignement moderne pour le développement de l'instruction des adultes, qui a pour président M. Bellan, conseiller municipal, et dont le siège social est rue des Jeuneurs, 30, a ouvert une section d'éducation sociale rue de Tourtille, 36 (20^e arrondissement) à l'École communale de filles.

Cours du dimanche, de 9 heures et demie à 11 heures et demie, exclusivement réservés aux femmes et aux jeunes filles au-dessus de 16 ans : 5 janvier, M^{me} Louise Debor, publiciste (Un peu d'hygiène morale), 12 janvier, M^{me} Marie, inspectrice de l'Asile Villejuif (Hygiène de la jeune femme future mère).

Tous les soirs, cours, causeries ou soirées mixtes : lundi, causerie familiale; mardi, cours d'entraînement sténographique et préparation aux concours; mercredi, cours de machine à écrire et de comptabilité commerciale; jeudi, causerie familiale; vendredi, cours de banque, préparation aux examens des grands établissements de crédit; samedi, soirée familiale, musicale, artistique ou littéraire.

Directrice des études : M^{me} Blanche Schweig, 134, rue de Turenne; directrice de section : M^{lle} Bos, 36, rue de Tourtille.

Société amicale des anciennes élèves de l'École municipale professionnelle et ménagère de la rue Fondary

Un grand bal sera donné au profit de la société sous la présidence d'honneur de M. Adolphe Chérioux, conseiller municipal, le samedi, 18 janvier 1902, dans la salle des fêtes de la mairie du xv^e arrondissement. Entrée, 2 francs par personne. Les portes ouvriront à 9 heures. On trouvera des billets à l'École professionnelle, 24, rue Fondary, à la salle des fêtes et au bureau du journal Vaugirard-Grenelle, 83, rue de l'Amiral Roussin.

Université populaire de Sidi-bel-Abbès (Algérie)

L'Université populaire de Sidi-bel-Abbès, fondée il y a quelques mois par MM. Forsant, professeur à l'École supérieure, et Lisbonne, avoué, a ouvert la série de ses réunions par une conférence de M. Gillot, professeur au lycée d'Oran, sur la peinture espagnole.

Parmi les nombreux assistants qui ont applaudi l'orateur, on remarquait MM. Renoux, sous-préfet et sa famille, Torrès, vice-consul d'Espagne; Perry, premier adjoint au maire; Pillault et Barbet, juges, et leurs familles, etc.

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Le Congrès de Marseille

Un Congrès des Associations d'anciens élèves des lycées et collèges de France et d'Algérie aura lieu à Marseille les 2, 3 et 4 juin 1902.

C'est l'Association amicale des anciens élèves du lycée de Marseille à qui revient l'honneur d'organiser ce congrès dont le succès semble dès maintenant assuré.

Les organisateurs ont adressé aux présidents des Associations amicales des lettres-circulaires dont quelques passages méritent d'être signalés à tous nos lecteurs.

«... Notre demande, y est-il dit, avait pour but de nous mettre en rapport avec les Associations semblables à la nôtre, d'échanger périodiquement avec elles nos bulletins et nos comptes-rendus annuels, nos statuts, etc., d'établir, en un mot, des relations amicales qui nous paraissent appelées à donner d'excellents résultats au point de vue du progrès de l'enseignement universitaire et de la solidarité qui doit exister entre les anciens élèves de l'Université. D'après les articles 37 et 39 de notre règlement intérieur relatif aux membres fréquentants, les membres des Associations existantes sont exonérés chez nous du paiement de toute cotisation. Les anciens élèves n'appartenant à aucune association sont, au contraire, assujettis au paiement d'une cotisation supérieure à celle des membres actifs. Nous avons voulu ainsi les obli-

ger, en quelque sorte, à faire partie de l'Association de leur lycée. Nous espérons que vous voudrez bien faire part à vos camarades du plaisir que nous aurions à les recevoir, si une occasion quelconque les appelait à Marseille, de même que nous comptons sur les sentiments de solidarité des anciens universitaires pour obtenir d'eux la même faveur. Nous sommes heureux de vous faire savoir que dans l'année 1900, quarante-cinq anciens élèves des lycées ou collèges de France ont usé des privilèges que notre règlement confère et fréquentent notre local où ils ont trouvé de bons rapports de camaraderie. Nous ne saurions, à ce propos, trop insister sur l'avantage d'avoir un local, sorte de cercle, où les camarades se réunissent journellement et apprennent ainsi à se connaître et s'estimer. Nous avons constaté que, sur les 950 membres de notre Association, 300 environ fréquentent assidûment le local que le Ministre de l'Instruction publique, sur l'initiative de notre camarade Guigon, professeur du lycée, a bien voulu mettre à notre disposition. Les autres y paraissent quelquefois. Des sections d'escrime, de musique, de photographie, de cyclistes fonctionnent très activement. Nous pensons qu'il serait bon que les associations nous suivissent dans cette voie qui donne, à tous les points de vue, d'excellents résultats.»

Le but principal que se propose l'Association des anciens élèves du lycée de Marseille